









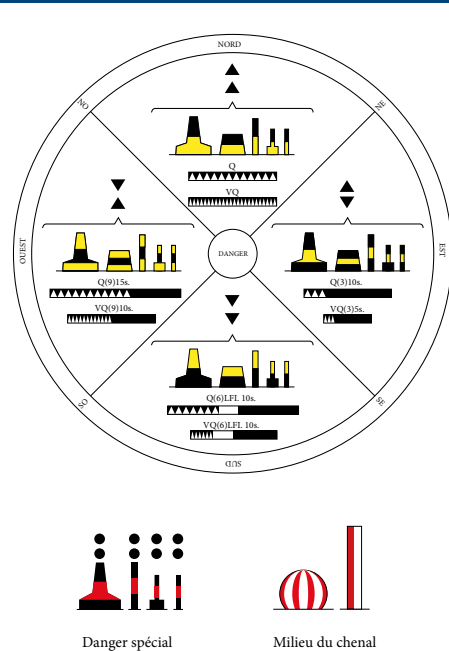
## Signification des panneaux de navigation

 Passage interdit	 Interdiction de provoquer des remous	 Obligation de ne pas dépasser la vitesse indiquée (en km/h)
 Interdiction d'ancrer et de s'amarrer du côté où se trouve le panneau	 Interdiction de naviguer en dehors de la zone indiquée	 Ancrage et amarrage autorisés du côté du panneau
 Interdiction d'ancrer et de s'amarrer sur la largeur indiquée en mètres à partir du panneau	 Interdit aux petits bateaux	 Fin de limitation, d'interdiction ou d'obligation s'appliquant à une seule direction de navigation
 Interdiction d'ancrer	 Arrêt obligatoire avant le panneau sous certaines conditions	 Canal de communication par mariphone pour informations nautiques, par exemple canal 18
 Interdiction de s'amarrer	 Usage obligatoire du mariphone	 Rencontre de voies affluentes
 Interdiction de virer	 Obligation de s'assurer avant de s'engager sur la voie principale ou de la traverser que la manœuvre ne contraint pas les bateaux navigant sur cette voie à modifier leur route ou leur vitesse (B9)	 Ancrage et amarrage de front autorisés. Le chiffre indique le nombre maximum toléré

## Balisage des eaux intérieures et des lacs

	Balisage principal, rive droite (numéros pairs)
	Balisage principal, rive gauche (numéros impairs)
	Balisage pour plaisanciers ou balisage d'obstacles sur le Rhin, le Waal et le Lek, rive droite
	Balisage pour plaisanciers ou balisage d'obstacles sur le Rhin, le Waal et le Lek, rive gauche
	Bouée de bifurcation voies d'égale importance
	Bouée de bifurcation voie principale à gauche
	Bouée de bifurcation voie principale à droite
	Marquages points dangereux et obstacles

## Balisage chenaux marins



## Règlements néerlandais de la navigation

- Règlement de police pour la navigation intérieure
- Règlement de police pour la navigation du Rhin
- Règlement de navigation de l'Escaut occidental
- Règlement de navigation du Canal de Gand à Terneuzen
- Règlement de la navigation sur l'Ems-Dollard
- Règlement de la navigation sur la Meuse mitoyenne

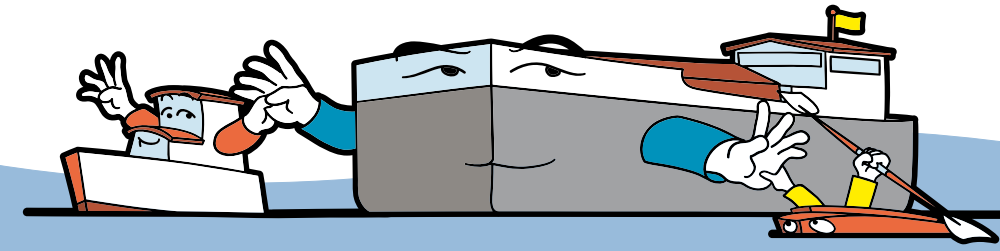


La présente brochure a été publiée à l'initiative de l'Agence des transports, des travaux publics et de la gestion des eaux, des provinces, de la Régie portuaire de Rotterdam, de Groningen Seaports, du Port d'Amsterdam, de l'association de navigation intérieure commerciale Koninklijke Schuttevaer, du Touring club des Pays-Bas (ANWB), de la Fédération des sports nautiques, de l'association de la branche nautique HISWA et de l'association de navigation de plaisance SRN. L'objectif en est de renforcer la sécurité de la navigation, principalement sur les eaux partagées par les professionnels et les plaisanciers.

Pour de plus amples informations, consulter le site [www.varendoejesamen.nl](http://www.varendoejesamen.nl)



# Naviguer en toute sécurité !



## Règles de la navigation professionnelle et de plaisance

### Généralités

- Tenez le plus possible votre droite, même dans un chenal balisé.
- Adaptez votre route et votre vitesse suffisamment tôt lorsque vous cédez le passage à un autre bateau. Indiquez clairement votre cap et laissez un espace suffisant pour manœuvrer.
- Veillez à ne pas causer de vagues ou de remous risquant d'entraîner des situations dangereuses ou des dommages à un autre bateau. Ralentissez à temps.
- Sur les fleuves, rivières et canaux, un petit bateau doit être équipé d'un moteur lui permettant d'atteindre 6 km/h. En effet, ces voies sont également utilisées par les professionnels de la navigation fluviale et maritime.
- Dans certains cas, les grands bateaux peuvent naviguer à bâbord (côté gauche), par exemple pour éviter un fort courant ou pour entrer dans un port. Ils doivent alors avertir les bateaux venant en sens inverse à l'aide d'un panneau bleu avec feu scintillant blanc indiquant que le croisement doit être effectué tribord sur tribord. Les petits bateaux passent donc autant que possible du côté du panneau bleu.
- Sur l'Escaut occidental, le canal de Gand à Terneuzen et l'estuaire de l'Ems, le panneau bleu n'est pas utilisé.
- Pour la navigation sur l'Escaut occidental, une règle supplémentaire s'applique : les bateaux de moins de 12 m doivent autant que possible circuler en dehors du chenal principal lorsque celui-ci est étroit, comme dans le détroit de Bath, la courbe de Walsoorden, ainsi que dans le Sardijngeul et le Oostgat devant Vlissingen et Zoutelande.

Pour de plus amples informations, consulter le site [www.varendoejesamen.nl](http://www.varendoejesamen.nl)



## Les principales règles de priorité

- Les petits bateaux (jusqu'à 20 m de longueur) doivent laisser la priorité aux plus grands (longueur supérieure à 20 m). Les bacs, paquebots, remorqueurs, pousseurs et bateaux de pêche naviguant à des fins professionnelles ont les mêmes droits que les grands bateaux, même s'ils ont moins de 20 m de longueur.
- Les bateaux naviguant à tribord dans le chenal balisé d'une voie principale ont priorité sur ceux allant s'y engager, sauf dans le cas d'une voie affluente balisée. Les petits bateaux doivent alors laisser la priorité aux grands bateaux arrivant de cette voie.
- Un petit bateau à moteur (jusqu'à 20 m de longueur) doit laisser la priorité à un petit bateau à voile (jusqu'à 20 m) ou à une embarcation à rames, si leurs routes se croisent et qu'ils ne naviguent ni l'un ni l'autre le long de la rive tribord. Dans cette situation, le bateau arrivant sur tribord est prioritaire sur un gros bateau à moteur ou un grand voilier.
- Lorsque des petits bateaux à moteur se croisent, c'est le bateau arrivant de tribord qui a priorité si aucun d'entre eux ne navigue le long de la rive tribord.
- Un petit voilier naviguant avec la voile à tribord a priorité sur un petit voilier bâbord armures. S'ils sont tous deux sur la même armure, le bateau sous le vent est prioritaire sur celui au vent.
- Un bateau en provenance d'un port ou d'une voie affluente qui s'engage sur une voie principale ou la traverse, ou qui au contraire quitte celle-ci pour regagner le port ou prendre une voie affluente, ne doit pas gêner les autres usagers. Les petits bateaux doivent toujours laisser la priorité aux plus gros. NB : le panneau B9 signifie que les bateaux circulant sur la voie principale ont toujours priorité.

- Sur le Waal, le Rhin inférieur, le Lek et le canal de Pannerden s'ajoute la règle suivante : un bateau qui descend le fleuve ou le canal et tourne pour, par exemple, rejoindre un port, doit laisser la priorité à un bateau remontant ce même cours d'eau et souhaitant lui aussi entrer dans le port.

## Écluses et ponts mobiles

- En passant une écluse ou un pont mobile, évitez de produire des vagues gênantes pour les bateaux en attente.
- Les bateaux quittent le quai d'attente et entrent dans l'écluse par ordre d'arrivée. Dans les écluses utilisées tant par les plaisanciers que par les professionnels, ce sont ces derniers qui ont priorité, sauf décision contraire de l'éclusier pour des raisons de sécurité et de rapidité. Les consignes pour les plaisanciers sont les suivantes : avant de s'engager dans le sas, attendre que les péniches soient amarrées et aient arrêté leurs hélices. Rester à une bonne distance des gros bâtiments. Amarres fixées ? Hélices arrêtées !
- Tenez compte du dénivelé de l'écluse et soyez en mesure de mollir ou de raidir les amarres en temps voulu.
- Avancez rapidement lorsque le pont s'ouvre. Ne faites pas attendre la circulation routière plus longtemps que nécessaire.

## Usage du mariphone

Tous les bâtiments professionnels doivent être équipés d'un mariphone, parfois deux. Cette obligation ne s'applique pas aux plaisanciers. Mais sur les grandes voies navigables, l'usage d'un mariphone constitue un important gage de sécurité. Cet appareil permet en effet la communication avec les postes de circulation, la garde côtière, les éclusiers et pontiers et les autres bateaux. Lors de vos appels, veillez à être brefs et concis. Le détenteur d'un mariphone doit avoir à bord le certificat d'usage et le manuel de Mariphonie. Pour de plus amples informations, consultez : [www.agentschaptelecom.nl](http://www.agentschaptelecom.nl)

## Conseils aux professionnels

### 1. Préparation du voyage

Renseignez-vous sur les éventuelles particularités du trajet ainsi que sur les conditions météorologiques. En cas de mauvais temps, veillez à un arrimage solide et à la fermeture des écoutilles si vous avez une cargaison à bord.

### 2. Angle mort

Veillez à avoir une vue dégagée dans toutes les directions. La longueur de l'angle mort ne doit pas dépasser 350 m.

### 3. Poste d'observation

Postez quelqu'un à l'avant du bateau si la circulation de petites embarcations est importante. Un tel poste d'observation peut aussi s'avérer très utile à l'entrée ou à la sortie du port.

### 4. Panneau bleu

Les plaisanciers ne connaissent pas tous la signification du panneau bleu. Tenez-en compte et laissez-les passer le long de la rive tribord.

### 5. Ralentir

Ralentissez suffisamment tôt afin de ne pas gêner ou mettre en danger les petits bateaux.

### 6. Mariphone

Utilisez le mariphone pour éviter des situations confuses ou dangereuses. Signalez les irrégularités que vous constatez sur l'eau au poste de circulation le plus proche ou à un bateau de patrouille de la Rijkswaterstaat (Agence des transports, des travaux publics et de la gestion des eaux).

### 7. Signal en cas de danger

Avertissez les petits bateaux d'un danger éventuel en donnant un long coup de corne.

### 8. Laisser de la place aux autres

Lors des dépassements, les petits et les gros bateaux doivent se laisser suffisamment de place. Soyez courtois, également envers les petits bateaux !

### 9. Faire preuve de professionnalisme

Vous êtes un professionnel expérimenté. Aidez les plaisanciers à partager l'eau avec vous et donnez-leur le bon exemple. Ne partez pas du principe qu'ils se rangeront pour vous laisser passer, montrez-leur la conduite à avoir.

## Conseils aux plaisanciers

### 1. Préparation du voyage

Ayez à bord des cartes nautiques récentes de la région où vous allez naviguer. Consultez les prévisions météorologiques et ne partez pas par mauvaise visibilité ou de nuit si cela n'est pas nécessaire. En cas de mauvais temps, veillez à ce que tout soit bien arrimé.

### 2. Éviter l'angle mort des péniches

Les mariners ne peuvent pas toujours vous voir si vous vous trouvez dans leur angle mort, dont la longueur peut atteindre 350 mètres, soit trois terrains de football ! Adaptez votre cap et votre vitesse afin de ne pas entrer dans l'angle mort. Si vous voyez la cabine de pilotage du bateau, le marinier peut vous voir lui aussi !

### 3. Bien tenir son cap

Ayez un comportement indiquant clairement le cap que vous voulez suivre. Traversez la voie de navigation ou le chenal avec la rapidité requise, c'est-à-dire en ligne droite dans la mesure du possible.

### 4. Panneau bleu

Lorsqu'un bateau arbore un panneau bleu avec feu scintillant blanc, croisez-le de préférence du côté du panneau. Anticipez la situation pour réagir rapidement.

### 5. Ralentir

Veillez à ce que les vagues de proue et de poupe que vous provoquez ne gênent pas les autres embarcations. Ralentissez pour que les gros bateaux vous dépassent plus rapidement.

### 6. Mariphone

Si vous disposez d'un mariphone, vous êtes tenu de rester à l'écoute. Branchez-le donc sur le canal 10 pour naviguer, vous pourrez ainsi éviter les situations dangereuses. Utilisez les canaux de communication désignés pour les différents secteurs (postes de circulation, écluses ou ponts).

### 7. Signal en cas de danger

Avertissez les autres bateaux d'un danger éventuel en donnant un long coup de corne.

### 8. Céder la place aux professionnels

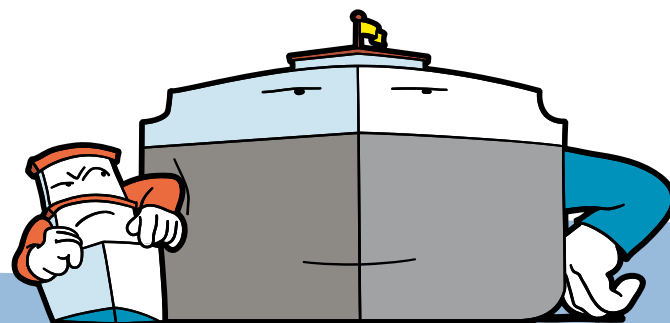
Naviguez autant que possible en longeant la rive et restez à distance des bâtiments de navigation commerciale. Laissez-leur la place dont ils ont besoin dans les courbes et pour entrer et sortir des ports !

### 9. Voir et être vu

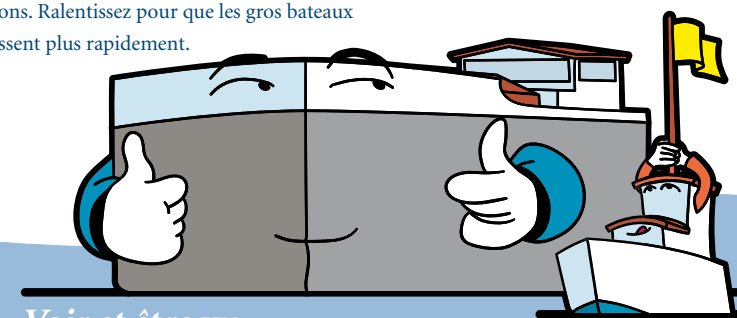
Veillez à être bien visible, à avoir une vue dégagée tout autour de vous et à pouvoir bien entendre les signaux sonores en provenance des autres bateaux.

### 10. Éclusage rapide et sûr

Veillez à pouvoir amarrer votre bateau à bâbord comme à tribord. Placez les pare-battage et des cordages en quantité suffisante des deux côtés de votre embarcation avant de vous engager dans le sas. Veillez à suivre le mouvement et à accoster si possible près d'un escalier.



*Soyez courtois, également envers les petits bateaux !*



*Voir et être vu*